

L'Adresse

ces, tout le territoire et toute la main-d'oeuvre dont nous disposons pour bâtir notre pays.

• (1920)

Le discours du Trône cherchait à nous inciter à exploiter les possibilités que nous offre notre pays. Il est vrai que nous avons de nombreux défis à relever. Depuis son élection, c'est-à-dire depuis trois mois, le gouvernement a tenu bon nombre de ses promesses. La semaine dernière, on a annoncé dans ma province la création d'un programme d'infrastructure de 36 millions de dollars. Ce programme servira à financer d'importants projets d'infrastructure et à créer des emplois directs et indirects. Le ministre des Pêches et des Océans a déclaré qu'il offrira de l'aide aux pêcheurs en difficulté à cause de la crise qui frappe le secteur de la pêche à la morue.

J'admets, cependant, que l'administration des neuf dernières années nous a laissé de grands défis à relever. Le gouvernement actuel est partie à l'ALENA et au GATT, et je partage les inquiétudes de nombreux Canadiens au sujet de ces deux ententes. Avec ces ententes qui portent vraiment atteinte à notre souveraineté, je me demande si nous aurons réellement le droit de gouverner ou si nous devons nous contenter d'agir à titre d'administrateurs des diverses ententes commerciales. Je sais que le premier ministre a déjà abordé la question et qu'il a pris l'engagement, en son nom et au nom du gouvernement canadien, de veiller à ce que les accords commerciaux protègent toujours les intérêts des Canadiens. Voilà l'objectif que nous visons, l'engagement que nous prenons.

Je tiens à m'insurger ici en faux contre l'observation qu'a faite tout à l'heure l'intervenant du Bloc québécois, soit l'avant-dernier intervenant. Il a dit que le ministre de l'Agriculture était en train de négocier la suppression des tarifs douaniers. C'est faux. Le ministre de l'Agriculture est en train de négocier, dans l'intérêt des producteurs laitiers du Canada, le maintien de tarifs douaniers élevés afin que l'on puisse mettre en valeur et protéger le système de gestion des approvisionnements. Notre gouvernement est déterminé à aider le secteur agricole. Il est résolu à protéger le système de gestion des approvisionnements et la Commission canadienne du blé, et je crois qu'il offre une vision d'espoir pour l'avenir.

Bref, ce sera tout un défi, en ces temps difficiles, de réaliser le programme exposé dans le livre rouge. Le discours du Trône et les progrès déjà réalisés constituent un début prometteur. J'insiste sur le fait que c'est en donnant le pouvoir aux députés, comme le prévoit le discours du Trône, que l'on va rétablir la démocratie dans notre pays, que l'on permettra à tout le monde de s'exprimer et que l'on défendra certes les intérêts du peuple.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député qui vient de prononcer un excellent discours. Il a tenté de dissiper les principales préoccupations dont nous entendons parler au sujet du GATT et des négociations où le ministre a défendu avec succès les intérêts de la communauté agricole du Canada.

Je voudrais demander au député ce qu'il pense de la tâche très difficile dont le ministre a hérité en se présentant aux discussions du GATT en érigeant ces barrières tarifaires pour que la majeure partie de notre production agricole soit raisonnablement protégée par un système de gestion de l'offre. Croyez-vous que notre système de gestion de l'offre sera assez stable et représente un pas dans la bonne direction?

Je crois que c'est une question que beaucoup d'agriculteurs se posent. Il ne fait aucun doute que le ministre a eu une réaction allant dans le sens souhaité. Je me demande ce que le député a à dire à ce propos.

• (1925)

M. Easter: Monsieur le Président, il est évident que dans les négociations du GATT, le gouvernement préconisait le maintien et le renforcement de l'article XI(ii)(c). Finalement, cela a été impossible. Nous avons donc décidé d'agir sur les droits de douane et nous les avons fixés suffisamment haut pour protéger notre secteur de la gestion de l'offre.

L'accord n'entre pas en vigueur avant juillet ou août 1995, ce qui nous donne un peu de temps pour rencontrer les groupes des secteurs visés par la gestion de l'offre et d'autres groupes afin de mettre au point un système garantissant la croissance et la prospérité du secteur agricole. Je crois, et le gouvernement croit, que le système de gestion de l'offre canadien est un modèle pour le monde, car il permet de vendre un produit de haute qualité aux consommateurs et il garantit la sécurité de l'approvisionnement en nourriture.

Dans ses discussions avec le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, le ministre de l'Agriculture est déterminé à atteindre les objectifs que nous avons énoncés pendant la campagne électorale, à savoir protéger et renforcer le système de gestion de l'offre. La tâche n'est pas facile. Nous nous retrouvons dans des négociations où le gouvernement qui nous a précédés avait déjà cédé beaucoup.

Ces négociations sont difficiles, mais je crois que le ministre de l'Agriculture aura le dessus et que le système de gestion de l'offre survivra.

[Français]

M. Philippe Paré (Louis-Hébert): Monsieur le Président, je ferai un tout petit commentaire parce que je n'ai pas bien compris. Le député a fait allusion aux propos de M. Marchand qui aurait dit que le ministre de l'Agriculture négociait la disparition des tarifs. Je ne pense pas que le député de Québec-Est, le critique de l'opposition officielle, ait fait cette déclaration. Je pense que le député de Québec-Est a dit que le ministre de l'Agriculture se trouve présentement dans une négociation avec les États-Unis; cette négociation porte sur la disparition des tarifs. S'il y a quelqu'un qui tente de les faire disparaître, je ne pense pas que ce soit le Canada, mais plutôt les États-Unis. Mais cela n'empêche pas que le Canada est aux prises avec ce premier problème à peine cinq semaines après les accords du GATT.

[Traduction]

M. Easter: Monsieur le Président, je suis d'accord avec la dernière partie de ce qu'a dit le député. Il ne fait aucun doute